

EXPLOITATIONS DE POLY CULTURE ET D'ELEVAGE

DE LA SEINE-MARITIME

AVENANT N° 56 DU 18 JANVIER 2018

RELATIF A LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE SALAIRE

NOR :

IDCC : 9761

Entre :

La fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de Seine-Maritime (FNSEA 76);

PB

La fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériels agricoles de Seine-Maritime ;

AE

D'une part, et

Le syndicat FGA-CFDT des entreprises agricoles et agroalimentaires de Seine-Maritime ;

J-L D

La Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC- AGRI);

AD B

La fédération FGTA-FO de Seine-Maritime ;

J.L.

L'union syndicale régionale agroalimentaire et forestière de Normandie CGT ;

Le syndicat national des cadres d'entreprises agricoles – fédération de l'agroalimentaire CFE-CGC ;

L D

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Les dispositions de l'article 24 « salaires minima du personnel non cadre » sont remplacées par les suivantes :

- Au 1^{er} janvier 2018, les salaires minima sont les suivants :

Niveaux	Coefficients	Salaire horaire
Niveau I	100	9,88 €
Niveau II échelon 1	210	10,06 €
Niveau II échelon 2	220	10,17 €
Niveau III échelon 1	310	10,31 €
Niveau III échelon 2	320	10,76 €
Niveau IV échelon 1	410	11,27 €
Niveau IV échelon 2	420	11,87 €

J.L. AD B J-L D L D AE
PB

Article 2¹

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant qui a été déposé à la DIRECCTE de Haute-Normandie – Unité territoriale de la Seine-Maritime – Cité Administrative – 2 rue Saint-Sever – 76032 ROUEN CEDEX.

Fait à Rouen, le 18 janvier 2018

(suivent les signatures)

¹ Article final

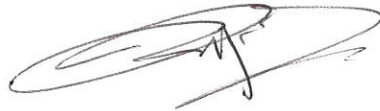
La fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles de Seine-Maritime ;

Paul BONNINGUES



La fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériels agricoles de Seine-Maritime ;

ASSEGOND ERIC



Le syndicat FGA-CFDT des entreprises agricoles et agroalimentaires de Seine-Maritime ;

JEAN-LUC DUBOIS



La Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC- AGRI);

Astrid DESINTERIA

Bernard PARICHL



La fédération FGTA-FO de Seine-Maritime ;

Josiane LeBlond



L'union syndicale régionale agroalimentaire et forestière de Normandie CGT ;

Le syndicat national des cadres d'entreprises agricoles – fédération de l'agroalimentaire CFE-CGC ;

L. DURAND

